

Appel à projets

« Commémorer autrement »

Annexe 2
Cadre de réponse technique
(maximum 15 pages, hors annexe)

Date de clôture

Les candidatures devront être transmises à la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des Armées au plus tard le lundi 15 février 2021 à 16h à l'adresse électronique suivante :

- commemorerautrement.contact.fct@intradef.gouv.fr
- Ou sur *Démarches simplifiées* : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dpma-commemorer-autrement>
- Ou par courrier postal avec A/R à l'adresse suivante :
Ministère des armées
SGA/DPMA/SDMAE/BVAC
60, boulevard du général Martial Valin
CS21623 Paris cedex 15
75509 FRANCE

SYNTHÈSE

INTITULÉ DU PROJET :

PORTEUR PRINCIPAL :

MONTANT DE L'AIDE SOLLICITÉE (EN TTC) :

TYPE DE PROJET :

- ☐ Réseaux sociaux
- ☐ Documentaire- Web-documentaire
- ☐ Service ludique de découverte/compréhension des contenus
- ☐ *Podcast*
- ☐ Autre, préciser :

DÉSIGNATION GÉNÉRALE DU PROJET

INTITULÉ DU PROJET

DÉSIGNATION DU PORTEUR ET DES PARTENAIRES

Dont détail des **références** sur des projets similaires. Description à compléter avec des **CV** détaillés en annexe.

MONTANT DE L'AIDE SOLLICITÉE (EN TTC)

Dont le pourcentage de l'aide sollicitée au regard du coût global du projet. Partie à compléter par un budget prévisionnel en annexe.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET ET DES OBJECTIFS VISÉS

PRÉSENTATION DU PROJET

Dont le **périmètre** thématique, les **objectifs visés**, les **moyens** à mobiliser et les principales **étapes de déroulement** du projet.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

CARACTÈRE INNOVANT DU PROJET #1 (en termes de technologie et de fonctionnalités proposées)

Description et argumentation sur les partis pris technologiques pour atteindre les objectifs fixés.

CARACTÈRE INNOVANT DU PROJET #2 (en termes de complémentarité avec l'offre existante)

Positionnement du projet vis-à-vis d'autres projets conduits/services numériques proposés en lien avec la thématique ciblée.

IMPACT SUR LA MÉDIATION/VALORISATION (en termes d'ergonomie et d'usages)

Description de l'adéquation des fonctionnalités proposées avec les attentes des publics visés et analyse des évolutions prévisibles induites par le projet en termes d'usages.

QUALITÉ DES CONTENUS UTILISÉS

Détail des **sources mobilisées** (systèmes d'information, respect de la rigueur scientifique des contenus mémoriels, etc.)

SYNERGIES PROPOSÉES

Description de l'impact du projet et de son intégration à un écosystème.

MOYENS AFFECTÉS AU DÉPLOIEMENT (COMMUNICATION)

Description du niveau de mobilisation des acteurs concernés et des partenariats publics et privés éventuels pour favoriser le déploiement du projet.

PIÈCES À TRANSMETTRE AU DÉPÔT DE LA CANDIDATURE

Pour être éligibles, les dossiers de candidature devront être composés des pièces suivantes :

- ☐ Le **mémoire de présentation du projet** respectant le présent cadre de réponse technique
- ☐ La **fiche de demande d'aide** (cf. Annexe 3) dûment complétée et signée par le représentant légal ou toute personne habilitée (*joindre dans ce cas une délégation de pouvoir*)
- ☐ Le **budget prévisionnel TTC** du projet (incluant le montant de la subvention sollicitée auprès de l'État)
- ☐ La présentation détaillée (CV) des **références** du porteur de projet et de ses partenaires, le cas échéant
- ☐ Le **calendrier prévisionnel** d'exécution du projet

PIÈCES À TRANSMETTRE À L'ISSUE DE LA SÉLECTION DU PROJET

À l'issue de l'analyse des candidatures éligibles, les projets lauréats devront compléter leur dossier de pièces justificatives relatives à l'identité du porteur et au financement du projet. La liste de ces pièces, dont la nature varie en fonction du statut de la structure bénéficiaire, est précisée en **annexe 3**.

La DPMA se réserve le droit de demander, au cas par cas, toute autre pièce complémentaire jugée nécessaire à la validation de l'octroi de l'aide sollicitée.